

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1235 - page 4676

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

LE COLLECTIF DES ACTIONS CITOYENNES (CAC).

Objet : défendre les intérêts communs et individuels des Guinéen(nes) et binationaux résidant hors du territoire guinéen dans les pays de résidence de ses adhérents (France) ; soutenir la société civile guinéenne dans son rôle de promotion et de défense des droits de l'Homme et de la démocratie, son action en faveur de la réconciliation pacifique d'intérêts particuliers, sa fonction de représentation et de participation politique, notamment par la mise à disposition de compétences dont l'association recèle, au service de la cause pour la démocratie et des libertés fondamentales en Guinée.

Siège social : 3, rue Frédéric Lemaitre, 75020 Paris.

Date de la déclaration : 17 septembre 2015.